IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE

```
adresse

1 rampes Ozoux

références cadastrales

section AK n° 201

surface terrain

Environ 8 014 m²
```

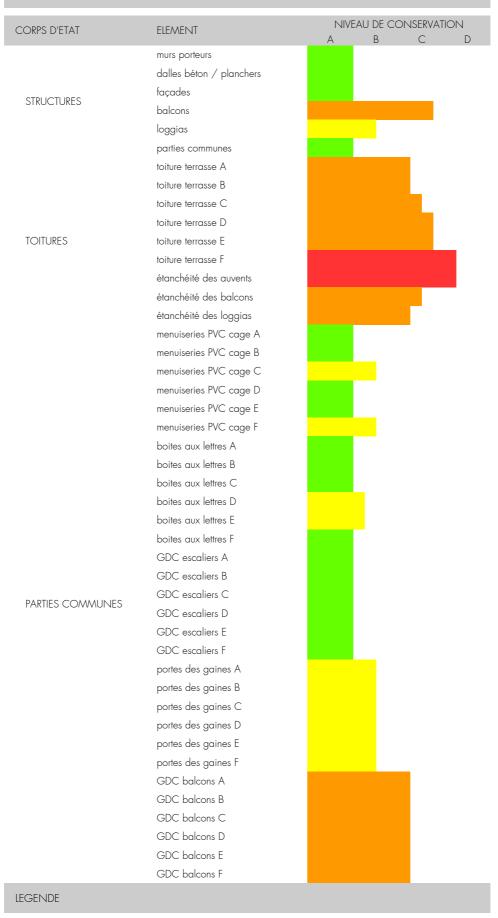
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

```
date de construction
  1961
surface (emprise au sol)
   1 116 m<sup>2</sup>
nombre de lots
  60
nombre de bâtiments
  3 (accolés)
nombre de cages d'escalier
  6 (numérotées de A à F)
locaux annexes
  sans objet
type de chauffage
  sans objet
installations particulières
  sans objet
```

HISTORIQUE DES TRAVAUX

- ? : réfection de l'enrobé de parking & déplacement de l'entrée (initialement sur « rampes Ozoux)
- 2008 : réfection de l'étanchéité des toitures terrasses
- 2012 ? ravalement façade Sud (côté montagne) et pignons Est & Ouest
- 2013: petits travaux sur réseau enterré (EP/ EU) suite effondrement partiel du réseau en amiante ciment (sous parking & circulations)
- 2014 : petits travaux sur réseau enterré (EP/EU) suite effondrement partiel du réseau en amiante ciment (sous parking & circulations)
- 2015 : lancement études pour remplacement complet réseau EU ; début des travaux ajourné faute d'argent : les appels de fonds réalisés auraient servi aux charges courantes, tres déficitaires du fait d'impayés de charges tres importants (une petite minorité de copropriétaires étant de tres mauvais payeurs)
- 2015 : ravalement façade Nord : dénonciation du contrat de maitrise d'œuvre avec le cabinet Blin & Misery, & lancement de nouvelles études de maitrise d'œuvre
- 2018 : petits travaux sur réseau enterré (EP/EU) suite effondrement partiel du réseau en amiante ciment (sous parking & circulations)

ETAT DE CONSERVATION



A – bon état – fonction remplie B – état moyen – quel;ques défauts – fonction remplie

C – état médicore – fonction partiellement remplie

D - mauvais état fonction non remplie

ETAT DE CONSERVATION



LEGENDE

- A bon état fonction remplie B état moyen quel;ques défauts fonction remplie C état médicore fonction partiellement remplie D mauvais état fonction non remplie

ETAT DE CONSERVATION

CORPS D'ETAT	ELEMENTS
STRUCTURES	MURS PORTEURS : semblent sains. Néanmoins s'assurer qu'aucun propriétaire ne réalise de travaux de modifications sur la structure interne du bâtiment sans étude préalable par un bureau d'études structure (risque de fissurations du gros œuvre dans les étages supérieurs)
	DALLES BETON / PLANCHERS : semblent généralement sains. Cas particuliers des niveaux juste au dessus des locaux poubelles & vides sanitaires : d'anciennes fuites sur les réseaux d'évacuation ont parfois endommagé les enrobages des aciers des poutrelles (cf. notamment local poubelles cage A : poutrelles endommagées avec aciers oxydés à passiver et enrobages à reconstituer
	FACADES (hors balcons de la façade nord) : bon état général
	BALCONS : mauvais état ; dégradations récurrentes dues à des enrobages insuffisants ; les ruptures d'enrobage des aciers entraînent un risque pour la sécurité (chute d'éléments) et doivent impérativement être traitées en urgence
	LOGGIAS : état moyen ; dégradations récurrentes à proximité des descentes d'eau pluviales
	PARTIES COMMUNES : bon état général ; les bétons des dalles des auvents des entrées B, E & F sont dégradés & doivent être réparés
TOITURES	TOITURES TERRASSES : de mauvais état en couverture des logements de la cage F à état moyen pour le reste des cages d'escalier. Une mise en œuvre un peu abracadabrantesque des relevés périphériques commence à générer des infiltrations
	ETANCHÉITÉ DES AUVENTS : mauvais état généralisé entrainant des désordres (ruptures d'enrobages) au niveau des entrées
	ETANCHÉITÉ DES BALCONS : inexistante ; n'était pas imposée par la réglementation à l'époque de la construction du bâtiment
	ETANCHÉITÉ DES LOGGIAS : inexistante ; n'était pas imposée par la réglementation à l'époque de la construction du bâtiment
	MENUISERIES PVC : bon état général sauf : cage C : paumelle cassée en partie haute & équerrage du battant principal défectueux ; cage F : soubassements des deux ouvrants détérioré & parcloses manquantes, vis de fixation de la crémone manquantes, crémone hors service
	BOITES AUX LETTRES : cage E : serrure manquante sur une boite aux lettres ; cage F : serrure manquante sur une boite aux lettres
PARTIES COMMUNES	GARDE CORPS DES ESCALIERS : bon état général dans toutes les cages d'escalier. Remarque : ne sont pas conformes à la réglementation (vide entre barreaudages)
	PORTES DES GAINES: en état médiocre, les portes des gaines nécessiteraient une révision générale. Certains mécanismes sont manquants (en cages F & E) parfois les parements des ouvrants se désolidarisent de leur cadre. Les mécanismes en place ne permettent pas un accès aisé des services techniques (AEP, télécoms, EDF, etc): remplacement systématique pouvant être judicieux
	GARDE CORPS DES BALCONS: bon état général sauf certains qui sont très corrodés (rouille perforante), dangereux, et sont de ce fait à réparer ou remplacer urgemment (notamment, par exemple, en A4 & A10)
FLUIDES (BATIMENT)	ÉLECTRICITÉ : ensemble de l'installation qui semble relativement récente, en bon état
	ADDUCTION EAU POTABLE : ensemble de l'installation qui semble relativement récente, en bon état
	EAUX PLUVIALES : sauf en cages E & F, ou les réseaux, d'origine, sont tout simplement pourris (amiante ciment poreuse) & à remplacer d'urgence, bon état général avec traces localisées d'infiltrations
	EAUX USÉES : sauf en cages E & F, ou les réseaux, d'origine, sont tout simplement pourris (amiante ciment poreuse), bon état général avec traces localisées d'infiltrations
	EAUX VANNES : sauf en cages E & F, ou les réseaux, d'origine, sont tout simplement pourris (amiante ciment poreuse), bon état général avec traces localisées d'infiltrations

SYNTHESE

TRAVAUX URGENTS (SECURITE, AGGRAVATION DE L'ETAT)	COUT			
passivation des aciers corrodés ayant rompu leur enrobage de béton, réfection des enrobages : sur balcons auvents des entrées des bâtiments & enfin dans les vides sanitaires (risque important pour la sécurité des	1.5 à 20 000 euros TTC			
personnes & risque à terme d'affaiblissement de la structure)	13 a 20 000 euros 11C			
réparation des garde-corps des balcons lorsque ils sont tres abimés par corrosion perforante (risque important pour la sécurité des personnes)	5 à 8 000 euros TTC			
remplacement des tuyauteries en amiante ciment par des tuyaux en PVC CR8 ou mieux, en fonte dans les logements des cages E & F	20 à 25 000 euros TTC			
TRAVAUX INCONTOURNABLES DANS LE PLAN DECENNAL				
(EN COURS) : travaux de remplacement d'une partie des réseaux EV	(60 000 euros TTC)			
réfection de l'étanchéité de toiture terrasse inaccessible	50 000 euros TTC			
réfection de l'étanchéité des auvents des entrées	4 000 euros TTC			
ravalement de la façade nord (vers mer) hors étanchéité des balcons	82 000 euros TTC			
TRAVAUX PREVISIBLES DANS LE PLAN DECENNAL				
révision des menuiseries PVC, révision des menuiseries bois (gaines)	500 à 1 000 euros TTC			
étanchéité des balcons (façade nord) : travaux qui sont nécessaire suite à la transformation de plus de30% de balcons par les occupants en surface				
habitable	60 000 euros TTC			
TRAVAUX PREVISIBLES POUR LA DECENNIE SUIVANTE				
réfection de l'enrobé des parkings & circulations automobiles	55 000 euros TTC			
réfection de l'étanchéité de toiture terrasse inaccessible	85 000 euros TTC			
Travaux d'amelioration souhaitables				
aménagement paysager du jardin collectif	15 à 20 000 euros TTC			

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

DIAGNOSTICS	obligatoire	effectué
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) sont exclus de l'obligation de DPE « les bâtiments ou parties de bâtiments non chauffés » (cf. art R134-1 du CCH)	NON	
DIAGNOSTIC AMIANTE (DTA / dossier technique amiante) (cf. art R1334.17 du CSP)	OUI	NON
DIAGNOSTIC PLOMB (CREP / constat de risques d'exposition au plomb) Cette obligation vise uniquement « les immeubles collectifs construits avant le 01 /01/1949 » (cf. art L1334.5 à 8 du CSP)	NON	
DIAGNOSTIC TERMITES Obligation de diagnostic limitée aux parties privatives des copropriétés (cf. art L133.6 du CCH)	NON	